

POUR LUTTER CONTRE LE RISQUE ROUTIER



Reconnue d'utilité publique

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du BTP propose une formation interactive pour lutter contre le risque routier: PACTE BTP. L'approche pédagogique innovante permet à chaque participant d'identifier ses propres points d'amélioration. Ensuite, dans une dynamique positive, la formation utilise l'énergie des stagiaires pour les amener à progresser.

À l'issue de la formation, chacun signe un PACTE avec soi-même.

LES OBJECTIFS



Permettre à chacun d'identifier ses propres axes de progrès au volant.



Amener les stagiaires à changer de comportement lors de leurs déplacements professionnels.



Diminuer le nombre d'accidents du travail sur la route (mission / trajet).



Réduire le budget automobile de l'entreprise avec l'éco-conduite.

LES THÈMES ABORDÉS

- L'alcool
- Les drogues
- L'absence d'entretien du véhicule
- Le téléphone
- Les distances de sécurité
- Le mauvais chargement
- L'éco-conduite
- La fatigue
- La visibilité
- La vitesse
- Le non respect de la signalisation

Le petit + de la formation

Une attestation de formation, à intégrer au **Document Unique d'évaluation des Risques (DUER)**, est adressée par la Fondation.

Public et durée

Salariés : 3h30* / Apprentis : 2h*
Session de 12 à 15 personnes
*peut être adapté

Conditions de déploiement

La formation est proposée **gratuitement** aux entreprises du BTP de moins de 100 salariés de Rhône- Alpes et de Saône-et-Loire.

Pour les entreprises de plus de 100 salariés toutes branches et sur France entière : un déploiement reste possible, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour déployer la formation au sein de votre entreprise, contactez-nous :

tél. : 04 78 61 57 91

mail : contact@fondation-btp.com

Suivez-nous sur LinkedIn



Fondation du BTP
5 rue Jean-Marie Chavant - 69007 LYON

fondation-btp.com